

deux jeunes seurs ne se firent pas attendre, mais pour les autres, ils aient — et pourtant nombreux furent.

6 mois à Descamps ; Lemesle est remis à ses garçons.

« Cela, salut qui cultive cette triste série de bourses malheureuses, c'est un straf pick-up-Victor Puffin, 15 ans, sans profession, à Roubaix. Ce garçon opérera sur les marchés, où pas à pas il sauva les meubles, dont les plus gros sont les trois derniers. Il a été arrêté le 14 mai. Il avait été surpris à main dans la poche de Mme Debucque, qui le guida, sans cela, ne l'empêcha pas de renouveler sa visite. Ses amis Pardon, qui déposa plante et si fit arrêter.

Le tribunal a renvoyé ce jeune pick-up en correction jusqu'à 15 ans.

#### Pour la Guyane

Gorges Vandewalle, 24 ans, journalier à Lille, rue du Balgnyer, est un malfaiteur dangereux. Professionnel du vol, il n'a déjà encouru bon nombre de condamnations, dont trois séparées à deux reprises.

Le 29 mai dernier, passant dans la rue de Paris, il pénétra dans le dépôt de l'immeuble qu'il occupait au numéro 90 bis de cette rue MM. Gobert et Cie, et dérobua une pièce de toile, qu'il emporta sur l'épaule.

Lorsqu'un des ouvriers, ayant rejoint, voulut l'arrêter, il lui opposa une très violente résistance.

Autre pick-up de M. Sollosse, le tribunaux a condamné Vandewalle à 4 mois d'emprisonnement et ordonné qu'il servît relégué à l'exécution de sa peine.

#### Un dégénéré névropathe

« Achille Matheu, 27 ans, sans profession, était hospitalisé aux Hôpitaux, lorsque le 10 mars, arrivé à l'issue d'une rémission dans son état, il se réfugia à l'asile de pais où il entra un gîte à un de ses compagnons d'infortune.

Les antécédents mentaux de Matheu amènent le tribunal, dans une précédente audience, à faire le prévu à l'examen du docteur Dutileuil.

L'honorable médecin l'égiste conclut : Matheu est un dégénéré psychique dont le développement mental est très défectueux, mais il n'est pas responsable, et il doit être l'objet d'une surveillance incessante.

Il importait donc de ne pas faire à la libération de Matheu, mis à part l'affaire en délit pour permettre à l'autorité préfectorale de prendre des mesures pour assurer l'hospitalisation de Matheu.

Le jugement sera rendu à huitaine.

#### Le bon vin blanc

Il faisait chaud, pendant le 15 avril dernier, et deux hommes réussirent à la tentation de se délasser aux Iris « de la princesse ». Avissez-y, ces barreaux, ils se dépossédaient à boire quelques gorgées de vin blanc qu'ils avaient acheté, lorsqu'ils furent pinçés.

Ces deux hommes d'équipes ont été condamnés à 40 jours de prison.

Défenseur, M. Balavoine.

#### Tribunal Civil de Lille

#### Les tramways écrasent

Une enfant est tuée à Roubaix. — L'insuffisance des freins.

A propos d'un accident de tramway, dont les conséquences furent mortelles, on a demandé à l'ingénieur des tramways de faire des travaux.

Le 5 avril dernier, vers 2 heures 45, l'après-midi, le car A. 206, de la compagnie des tramways, à destination de Tournai, conduisait par le wattammeur, M. Lefèvre, et par le mécanicien, M. Grimaud, vers Wambrechies, écrasait, à Grandjust, à hauteur de la rue Notre-Dame-des-Victoires, la jeune Augustine Delahousse, dont le père, sapeur-pompier, habite dans la même rue.

Les témoins de ce doubleur accident déclarent immédiatement que la partie vicime qui occupait le treillis de gauches de la Grandjust, rapprochait le tramway à une distance d'environ dix ou douze mètres, au moment où elle traversa la chaussée. Tout aussitôt, le wattammeur actionna son frein, mais le car continua à rouler. Un homme, qui se trouvait dans le tramway, fut éjecté du véhicule et fut écrasé sous la voiture et fut trouvé évanoui entre les chaises-pièces et la rose avant de droite. Le tram repartit du rail de droite, et elle avait été tuée sur le coup, à une vitesse de temporaire droit par contusion directe.

Le car écraseur, qui approchait du garage de la rue de l'Ommelet, avançait à une allure modérée, ne dépassant pas celle de 15 km, et manqua de gêne à gauche et suivait sans difficultés.

M. Grimaud, le distingué commissaire de police de Roubaix, ouvrit immédiatement une enquête. Les témoins déclarèrent qu'il était certainement évident, et pour convaincre, cet intelligent officier de police se lava à des expériences multiples pour déterminer la vitesse de tramway. Lefèvre et le mécanicien, M. Grimaud, furent nommés aux sections de Clermont-Ferrand et Eymarande, La Louvière au Mont-Dore, Eymarande à Aurillac et Aurillac à Neussargues.

Le 23 juillet, à 15 heures, une vingtaine de personnes, venant de chacun de ces points des indications précises et certaines, sur lesquelles s'appuyaient aujourd'hui les parents, dououreusement éprouvés, pour reclamer à la compagnie 2.500 francs de dommages et intérêts.

M. Grimaud monta le lendemain sur le tramway écraseur, et commanda brusquement au wattammeur de stopper le tram en fendant avec vigueur la partie arrière de l'effaceur de voie pour courroux encore une vingtaine de personnes.

Le 24 juillet, à 15 heures, le wattammeur, M. Lefèvre, et le mécanicien, M. Grimaud, furent nommés au poste de l'agence de la compagnie de Roubaix, pour donner suite à la plainte déposée par l'agent Gendarme.

Le 25 juillet, à 15 heures, le wattammeur, M. Lefèvre, et le mécanicien, M. Grimaud, furent nommés au poste de l'agence de la compagnie de Roubaix, pour donner suite à la plainte déposée par l'agent Gendarme.

Le 26 juillet, à 15 heures, le wattammeur, M. Lefèvre, et le mécanicien, M. Grimaud, furent nommés au poste de l'agence de la compagnie de Roubaix, pour donner suite à la plainte déposée par l'agent Gendarme.

Le 27 juillet, à 15 heures, le wattammeur, M. Lefèvre, et le mécanicien, M. Grimaud, furent nommés au poste de l'agence de la compagnie de Roubaix, pour donner suite à la plainte déposée par l'agent Gendarme.

Le 28 juillet, à 15 heures, le wattammeur, M. Lefèvre, et le mécanicien, M. Grimaud, furent nommés au poste de l'agence de la compagnie de Roubaix, pour donner suite à la plainte déposée par l'agent Gendarme.

Le 29 juillet, à 15 heures, le wattammeur, M. Lefèvre, et le mécanicien, M. Grimaud, furent nommés au poste de l'agence de la compagnie de Roubaix, pour donner suite à la plainte déposée par l'agent Gendarme.

Le 30 juillet, à 15 heures, le wattammeur, M. Lefèvre, et le mécanicien, M. Grimaud, furent nommés au poste de l'agence de la compagnie de Roubaix, pour donner suite à la plainte déposée par l'agent Gendarme.

Le 31 juillet, à 15 heures, le wattammeur, M. Lefèvre, et le mécanicien, M. Grimaud, furent nommés au poste de l'agence de la compagnie de Roubaix, pour donner suite à la plainte déposée par l'agent Gendarme.

Le 32 juillet, à 15 heures, le wattammeur, M. Lefèvre, et le mécanicien, M. Grimaud, furent nommés au poste de l'agence de la compagnie de Roubaix, pour donner suite à la plainte déposée par l'agent Gendarme.

Le 33 juillet, à 15 heures, le wattammeur, M. Lefèvre, et le mécanicien, M. Grimaud, furent nommés au poste de l'agence de la compagnie de Roubaix, pour donner suite à la plainte déposée par l'agent Gendarme.

Le 34 juillet, à 15 heures, le wattammeur, M. Lefèvre, et le mécanicien, M. Grimaud, furent nommés au poste de l'agence de la compagnie de Roubaix, pour donner suite à la plainte déposée par l'agent Gendarme.

Le 35 juillet, à 15 heures, le wattammeur, M. Lefèvre, et le mécanicien, M. Grimaud, furent nommés au poste de l'agence de la compagnie de Roubaix, pour donner suite à la plainte déposée par l'agent Gendarme.

Le 36 juillet, à 15 heures, le wattammeur, M. Lefèvre, et le mécanicien, M. Grimaud, furent nommés au poste de l'agence de la compagnie de Roubaix, pour donner suite à la plainte déposée par l'agent Gendarme.

Le 37 juillet, à 15 heures, le wattammeur, M. Lefèvre, et le mécanicien, M. Grimaud, furent nommés au poste de l'agence de la compagnie de Roubaix, pour donner suite à la plainte déposée par l'agent Gendarme.

Le 38 juillet, à 15 heures, le wattammeur, M. Lefèvre, et le mécanicien, M. Grimaud, furent nommés au poste de l'agence de la compagnie de Roubaix, pour donner suite à la plainte déposée par l'agent Gendarme.

Le 39 juillet, à 15 heures, le wattammeur, M. Lefèvre, et le mécanicien, M. Grimaud, furent nommés au poste de l'agence de la compagnie de Roubaix, pour donner suite à la plainte déposée par l'agent Gendarme.

Le 40 juillet, à 15 heures, le wattammeur, M. Lefèvre, et le mécanicien, M. Grimaud, furent nommés au poste de l'agence de la compagnie de Roubaix, pour donner suite à la plainte déposée par l'agent Gendarme.

Le 41 juillet, à 15 heures, le wattammeur, M. Lefèvre, et le mécanicien, M. Grimaud, furent nommés au poste de l'agence de la compagnie de Roubaix, pour donner suite à la plainte déposée par l'agent Gendarme.

Le 42 juillet, à 15 heures, le wattammeur, M. Lefèvre, et le mécanicien, M. Grimaud, furent nommés au poste de l'agence de la compagnie de Roubaix, pour donner suite à la plainte déposée par l'agent Gendarme.

Le 43 juillet, à 15 heures, le wattammeur, M. Lefèvre, et le mécanicien, M. Grimaud, furent nommés au poste de l'agence de la compagnie de Roubaix, pour donner suite à la plainte déposée par l'agent Gendarme.

Le 44 juillet, à 15 heures, le wattammeur, M. Lefèvre, et le mécanicien, M. Grimaud, furent nommés au poste de l'agence de la compagnie de Roubaix, pour donner suite à la plainte déposée par l'agent Gendarme.

Le 45 juillet, à 15 heures, le wattammeur, M. Lefèvre, et le mécanicien, M. Grimaud, furent nommés au poste de l'agence de la compagnie de Roubaix, pour donner suite à la plainte déposée par l'agent Gendarme.

Le 46 juillet, à 15 heures, le wattammeur, M. Lefèvre, et le mécanicien, M. Grimaud, furent nommés au poste de l'agence de la compagnie de Roubaix, pour donner suite à la plainte déposée par l'agent Gendarme.

Le 47 juillet, à 15 heures, le wattammeur, M. Lefèvre, et le mécanicien, M. Grimaud, furent nommés au poste de l'agence de la compagnie de Roubaix, pour donner suite à la plainte déposée par l'agent Gendarme.

Le 48 juillet, à 15 heures, le wattammeur, M. Lefèvre, et le mécanicien, M. Grimaud, furent nommés au poste de l'agence de la compagnie de Roubaix, pour donner suite à la plainte déposée par l'agent Gendarme.

Le 49 juillet, à 15 heures, le wattammeur, M. Lefèvre, et le mécanicien, M. Grimaud, furent nommés au poste de l'agence de la compagnie de Roubaix, pour donner suite à la plainte déposée par l'agent Gendarme.

Le 50 juillet, à 15 heures, le wattammeur, M. Lefèvre, et le mécanicien, M. Grimaud, furent nommés au poste de l'agence de la compagnie de Roubaix, pour donner suite à la plainte déposée par l'agent Gendarme.

Le 51 juillet, à 15 heures, le wattammeur, M. Lefèvre, et le mécanicien, M. Grimaud, furent nommés au poste de l'agence de la compagnie de Roubaix, pour donner suite à la plainte déposée par l'agent Gendarme.

Le 52 juillet, à 15 heures, le wattammeur, M. Lefèvre, et le mécanicien, M. Grimaud, furent nommés au poste de l'agence de la compagnie de Roubaix, pour donner suite à la plainte déposée par l'agent Gendarme.

Le 53 juillet, à 15 heures, le wattammeur, M. Lefèvre, et le mécanicien, M. Grimaud, furent nommés au poste de l'agence de la compagnie de Roubaix, pour donner suite à la plainte déposée par l'agent Gendarme.

Le 54 juillet, à 15 heures, le wattammeur, M. Lefèvre, et le mécanicien, M. Grimaud, furent nommés au poste de l'agence de la compagnie de Roubaix, pour donner suite à la plainte déposée par l'agent Gendarme.

Le 55 juillet, à 15 heures, le wattammeur, M. Lefèvre, et le mécanicien, M. Grimaud, furent nommés au poste de l'agence de la compagnie de Roubaix, pour donner suite à la plainte déposée par l'agent Gendarme.

Le 56 juillet, à 15 heures, le wattammeur, M. Lefèvre, et le mécanicien, M. Grimaud, furent nommés au poste de l'agence de la compagnie de Roubaix, pour donner suite à la plainte déposée par l'agent Gendarme.

Le 57 juillet, à 15 heures, le wattammeur, M. Lefèvre, et le mécanicien, M. Grimaud, furent nommés au poste de l'agence de la compagnie de Roubaix, pour donner suite à la plainte déposée par l'agent Gendarme.

Le 58 juillet, à 15 heures, le wattammeur, M. Lefèvre, et le mécanicien, M. Grimaud, furent nommés au poste de l'agence de la compagnie de Roubaix, pour donner suite à la plainte déposée par l'agent Gendarme.

Le 59 juillet, à 15 heures, le wattammeur, M. Lefèvre, et le mécanicien, M. Grimaud, furent nommés au poste de l'agence de la compagnie de Roubaix, pour donner suite à la plainte déposée par l'agent Gendarme.

Le 60 juillet, à 15 heures, le wattammeur, M. Lefèvre, et le mécanicien, M. Grimaud, furent nommés au poste de l'agence de la compagnie de Roubaix, pour donner suite à la plainte déposée par l'agent Gendarme.

Le 61 juillet, à 15 heures, le wattammeur, M. Lefèvre, et le mécanicien, M. Grimaud, furent nommés au poste de l'agence de la compagnie de Roubaix, pour donner suite à la plainte déposée par l'agent Gendarme.

Le 62 juillet, à 15 heures, le wattammeur, M. Lefèvre, et le mécanicien, M. Grimaud, furent nommés au poste de l'agence de la compagnie de Roubaix, pour donner suite à la plainte déposée par l'agent Gendarme.

Le 63 juillet, à 15 heures, le wattammeur, M. Lefèvre, et le mécanicien, M. Grimaud, furent nommés au poste de l'agence de la compagnie de Roubaix, pour donner suite à la plainte déposée par l'agent Gendarme.

Le 64 juillet, à 15 heures, le wattammeur, M. Lefèvre, et le mécanicien, M. Grimaud, furent nommés au poste de l'agence de la compagnie de Roubaix, pour donner suite à la plainte déposée par l'agent Gendarme.

Le 65 juillet, à 15 heures, le wattammeur, M. Lefèvre, et le mécanicien, M. Grimaud, furent nommés au poste de l'agence de la compagnie de Roubaix, pour donner suite à la plainte déposée par l'agent Gendarme.

Le 66 juillet, à 15 heures, le wattammeur, M. Lefèvre, et le mécanicien, M. Grimaud, furent nommés au poste de l'agence de la compagnie de Roubaix, pour donner suite à la plainte déposée par l'agent Gendarme.

Le 67 juillet, à 15 heures, le wattammeur, M. Lefèvre, et le mécanicien, M. Grimaud, furent nommés au poste de l'agence de la compagnie de Roubaix, pour donner suite à la plainte déposée par l'agent Gendarme.

Le 68 juillet, à 15 heures, le wattammeur, M. Lefèvre, et le mécanicien, M. Grimaud, furent nommés au poste de l'agence de la compagnie de Roubaix, pour donner suite à la plainte déposée par l'agent Gendarme.

Le 69 juillet, à 15 heures, le wattammeur, M. Lefèvre, et le mécanicien, M. Grimaud, furent nommés au poste de l'agence de la compagnie de Roubaix, pour donner suite à la plainte déposée par l'agent Gendarme.

Le 70 juillet, à 15 heures, le wattammeur, M. Lefèvre, et le mécanicien, M. Grimaud, furent nommés au poste de l'agence de la compagnie de Roubaix, pour donner suite à la plainte déposée par l'agent Gendarme.

Le 71 juillet, à 15 heures, le wattammeur, M. Lefèvre, et le mécanicien, M. Grimaud, furent nommés au poste de l'agence de la compagnie de Roubaix, pour donner suite à la plainte déposée par l'agent Gendarme.

Le 72 juillet, à 15 heures, le wattammeur, M. Lefèvre, et le mécanicien, M. Grimaud, furent nommés au poste de l'agence de la compagnie de Roubaix, pour donner suite à la plainte déposée par l'agent Gendarme.

Le 73 juillet, à 15 heures, le wattammeur, M. Lefèvre, et le mécanicien, M. Grimaud, furent nommés au poste de l'agence de la compagnie de Roubaix, pour donner suite à la plainte déposée par l'agent Gendarme.

Le 74 juillet, à 15 heures, le wattammeur, M. Lefèvre, et le mécanicien, M. Grimaud, furent nommés au poste de l'agence de la compagnie de Roubaix, pour donner suite à la plainte déposée par l'agent Gendarme.

Le 75 juillet, à 15 heures, le wattammeur, M. Lefèvre, et le mécanicien, M. Grimaud, furent nommés au poste de l'agence de la compagnie de Roubaix, pour donner suite à la plainte déposée par l'agent Gendarme.

Le 76 juillet, à 15 heures, le wattammeur, M. Lefèvre, et le mécanicien, M. Grimaud, furent nommés au poste de l'agence de la compagnie de Roubaix, pour donner suite à la plainte déposée par l'agent Gendarme.

Le 77 juillet, à 15 heures, le wattammeur, M. Lefèvre, et le mécanicien, M. Grimaud, furent nommés au poste de l'agence de la compagnie de Roubaix, pour donner suite à la plainte déposée par l'agent Gendarme.

Le 78 juillet, à 15 heures, le wattammeur, M. Lefèvre, et le mécanicien, M. Grimaud, furent nommés au poste de l'agence de la compagnie de Roubaix, pour donner suite à la plainte déposée par l'agent Gendarme.

Le 79 juillet, à 15 heures, le wattammeur, M. Lefèvre, et le mécanicien, M. Grimaud, furent nommés au poste de l'agence de la compagnie de Roubaix, pour donner suite à la plainte déposée par l'agent Gendarme.

Le 80 juillet, à 15 heures, le wattammeur, M. Lefèvre, et le mécanicien, M. Grimaud, furent nommés au poste de l'agence de la compagnie de Roubaix, pour donner suite à la plainte déposée par l'agent Gendarme.

Le 81 juillet, à 15 heures, le wattammeur, M. Lefèvre, et le mécanicien, M. Grimaud, furent nommés au poste de l'agence de la compagnie de Roubaix, pour donner suite à la plainte déposée par l'agent Gendarme.

Le 82 juillet, à 15 heures, le wattammeur, M. Lefèvre, et le mécanicien, M. Grimaud, furent nommés au poste de l'agence de la compagnie de Roubaix, pour donner suite à la plainte déposée par l'agent Gendarme.

Le 83 juillet, à 15 heures, le wattammeur, M. Lefèvre, et le mécanicien, M. Grimaud, furent nommés au poste de l'agence de la compagnie de Roubaix, pour donner suite à la plainte déposée par l'agent Gendarme.

Le 84 juillet, à 15 heures, le wattammeur, M. Lefèvre, et le mécanicien, M. Grimaud, furent nommés au poste de l'agence de la compagnie de Roubaix, pour donner suite à la plainte déposée par l'agent Gendarme.

Le 85 juillet, à 15 heures, le wattammeur, M. Lefèvre, et le mécanicien, M. Grimaud, furent nommés au poste de l'agence de la compagnie de Roubaix, pour donner suite à la plainte déposée par l'agent Gendarme.

Le 86 juillet, à 15 heures, le wattammeur, M. Lefèvre, et le mécanicien, M. Grimaud, furent nommés au poste de l'agence de la compagnie de Roubaix, pour donner suite à la plainte déposée par l'agent Gendarme.

Le 87 juillet, à 15 heures, le wattammeur, M. Lefèvre, et le mécanicien, M. Grimaud, furent nommés au poste de l'agence de la compagnie de Roubaix, pour donner suite à la plainte déposée par l'agent Gendarme.

Le 88 juillet, à 15 heures, le wattammeur, M. Lefèvre, et le mécanicien, M. Grimaud, furent nommés au poste de l'agence de la compagnie de Roubaix, pour donner suite à la plainte déposée par l'agent Gendarme.

Le 89 juillet, à 15 heures, le wattammeur, M. Lefèvre, et le mécanicien, M. Grimaud, furent nommés au poste de l'agence de la compagnie de Roubaix, pour donner suite à la plainte déposée par l'agent Gendarme.

Le 90 juillet, à 15 heures, le wattammeur, M. Lefèvre, et le mécanicien, M. Grimaud, furent nommés au poste de l'agence de la compagnie de Roubaix, pour donner suite à la plainte déposée par l'agent Gendarme.

Le 91 juillet, à 15 heures, le wattammeur, M. Lefèvre, et le mécanicien, M. Grimaud, furent nommés au poste de l'agence de la compagnie de Roubaix, pour donner suite à la plainte déposée par l'agent Gendarme.

Le 92 juillet, à 15 heures, le wattammeur, M. Lefèvre, et le mécanicien, M. Grimaud, furent nommés au poste de l'agence de la compagnie de Roubaix, pour donner suite à la plainte déposée par l'agent Gendarme.

Le 93 juillet, à 15 heures, le wattammeur, M. Lefèvre, et le mécanicien, M. Grimaud, furent nommés au poste de l'agence de la compagnie de Roubaix, pour donner suite à la plainte dépos